

Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série

Band: 33 (1931)

Heft: 3

Artikel: Portraits d'officiers valaisans et le Saint-Louis de la chapelle de Vercorin, peints par Wyrsh

Autor: Blondeau, Georges

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-161291>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Portraits d'officiers valaisans et le Saint-Louis de la chapelle de Vercorin, peints par Wyrsh.

Par Georges Blondeau.

Durant son séjour de trois années (1765 à 1768) à Soleure, Melchior Wyrsh avait peint plusieurs tableaux d'histoire et de nombreux portraits que nous avons signalés ¹⁾. A ceux-ci nous pouvons ajouter le *Portrait de Martin Meyenberg* ²⁾, chancelier de l'abbaye de St-Urban et le *Portrait de Mme Meyenberg* ³⁾ née Egloff, parvenus récemment à notre connaissance. Encouragé par le succès et poussé par la légitime ambition de faire connaître son talent hors de sa patrie, il avait résolu d'aller chercher fortune en France. Le choix de sa nouvelle résidence s'était porté sur la capitale d'une Province voisine, la Franche-Comté.

Vers la fin de l'été de 1768, l'artiste quitta le logement qu'il occupait dans la maison du pharmacien soleurois Antoine Gassmann ⁴⁾ et, prenant, pour aller à Besançon, le chemin des écoliers, se dirigea vers le Valais; il s'arrêta à Sierre. L'artiste se présenta dans la famille de Courten, l'une des plus considérables de la région valaisanne, où il trouva une clientèle aussi généreuse que fidèle. Le comte Ignace Antoine Pancrace de Courten, alors colonel du régiment suisse de son nom au service de France, lui fit tout d'abord une commande personnelle ⁵⁾.

¹⁾ G. BLONDEAU. *Le peintre Wyrsh à Soleure*. Indicateur d'antiquités suisses, 1930.

²⁾ Haut. 0.805 mm., larg. 0.655 mm. — Toile. Inédit.

Il est vu à mi-corps de $\frac{3}{4}$ à droite, dans un habit en velours bleu foncé sur un gilet de satin blanc; la taille est enveloppée dans un grand manteau rouge. Il tient, de la main droite, une lettre avec la suscription: *Monsieur ...* A l'arrière-plan, on aperçoit un arbre et le profil d'un bâtiment. On lit au dos: *Martin Benedict Gerold Joseph Egidi Meyenberg cantzler zu St-Urban aetat(is) 41. M(elchior) Wyrsh pinxit 1766.*

³⁾ Mêmes dimensions que le pendant. — Toile. Inédit.

Le modèle, à mi-corps de $\frac{3}{4}$ à gauche, porte une robe blanche, ornée de dentelles, sous un manteau en velours bleu doublé de brocard d'or. Sur les doigts de la main gauche est perché un canari. La demi-manche plate se termine par deux flots de dentelles. On lit au dos: *M(ari)a A(nn)a Helène Meyenberg geboren Egloff aetat(is) 25, 1766. M(elchior) Wyrsh pinxit et invenit.*

Ces deux bons tableaux appartiennent à M. Muller im Roost à Zoug.

⁴⁾ G. BLONDEAU. *La pharmacie Gassmann à Soleure et ses peintures par Wyrsh*. L'Art en Suisse. Genève, décembre 1926, p. 47 à 52.

⁵⁾ Joseph et Eugène de COURTEN. *Famille de Courten. Généalogie et services militaires*. Metz. Even & Cie, in 4^o.

Cet ouvrage, très sérieusement documenté, contient l'histoire du régiment de Courten et celle de la famille de Courten, ainsi que les biographies des officiers de ce nom peints par Wyrsh. Le lecteur pourra utilement s'y référer.

Le *Portrait du colonel Pancrace de Courten* a grande allure. La toile, qui mesure 93 centimètres de hauteur sur 72 de largeur, se trouve malheureusement aujourd'hui, après une restauration inhabile déjà ancienne, dans un état de détérioration qui lui a enlevé une grande partie de son caractère primitif. Elle est présentée dans un beau cadre doré de l'époque, avec moulures sculptées aux quatre coins.

Le colonel de Courten est vu à mi-corps de $\frac{3}{4}$ à droite, le visage distingué, les yeux vifs, les lèvres fines, coiffé d'une perruque poudrée à un rang de boudins. Il porte un riche uniforme de drap rouge à revers bleu-foncé et une cuirasse sur laquelle est passé, en sautoir, le ruban rouge du grand cordon de St-Louis qui dissimule en partie une cravate et un petit jabot de dentelle blanche. Il appuie la main gauche sur la garde de son épée. Le bras droit, garni d'une manchette de dentelle sous un revers à larges broderies d'or, est replié, l'index de la main levé. On lit au dos: *Pancrace comte de Courten, Brigadier des armées du Roy commandeur de l'Ordre de St-Louis, colonel d'un régiment suisse né le 6ème 8bre 1720, peint par Wyrsh*. Ce tableau, qui avait été attribué en 1843 dans un partage de famille, avec cinq autres portraits qui vont suivre, au comte Adolphe de Courten, appartient actuellement au fils de celui-ci, M. Charles-Albert de Courten demeurant à Sion.

Très satisfait des services de son portraitiste, le colonel Pancrace de Courten chargea celui-ci de réaliser l'un de ses vœux les plus chers. Il désirait conserver plus tard, sous ses yeux, l'image des officiers de son régiment dont le dévouement pour sa personne égalait sa bienveillance à leur égard. C'est dans cette pensée qu'il commanda à Wyrsh d'exécuter les portraits des officiers supérieurs et de tous les capitaines qui servaient alors sous ses ordres.

Durant son passage dans le Valais, l'artiste brossa les portraits de ceux des officiers du régiment de Courten auxquels les loisirs de la paix et le repos des semestres permettaient de faire un séjour au pays. Les autres officiers qui étaient, à la même époque, retenus par leur service à Besançon, où ils tenaient garnison, posèrent devant lui quelques mois après, lorsque le maître fut installé dans cette ville. Enfin les derniers furent portraiturés quelques années plus tard.

* * *

Une tradition de famille rapporte que, dans ceux de ces portraits qui furent peints en buste, Wyrsh n'aurait traité lui-même que les figures de ses modèles, et aurait laissé à l'un ou à l'autre de ses élèves le soin de peindre les uniformes de ceux-ci. Le fait ne nous paraît pas exact, puisqu'à cette époque Wyrsh n'avait pas encore d'élèves.

Dans l'exécution de certains de ces tableaux, le peintre ne s'est pas mis beaucoup en frais d'imagination. Chargé de peindre un ensemble de toiles de dimensions sensiblement identiques (0.64 m. de haut sur 0.51 m. de large), et de portraiturer, en buste, des officiers ayant un grade égal dans le même régiment, qui tous devaient être représentés forcément dans des uniformes toujours semblables, il a peu varié les poses et a brossé les uniformes à la hâte. De là pro-

viennent, dans les accessoires, certaines négligences de dessin et cette monotonie des couleurs qui ont donné naissance à la légende d'une collaboration inhabile à l'œuvre du maître. Il convient donc de rechercher uniquement l'intérêt de ces portraits dans le visage de leurs modèles, où Wyrsch a lui-même concentré son attention et appliqué son talent.

Cette galerie, dont toutes les toiles, sauf deux, sont inédites ¹⁾, resta en la possession du colonel de Courten, devenu général, lorsqu'il prit sa retraite dans son pays natal, et fut conservée par lui, à Sierre, jusqu'à son décès. On y remarque d'abord les portraits de trois cousins du général Pancrace de Courten, fils de Jean-Joseph Eugène Antoine de Courten, lieutenant-colonel du régiment de son nom au service de France, chevalier de St-Louis, grand châtelain d'Anniviers.

La première de ces toiles est le *Portrait du capitaine Joseph de Courten*. Cet officier porte, sur la cuirasse, une cravate et un jabot de mousseline, ainsi que l'uniforme rouge-foncé à revers en velours bleu, avec une épaulette d'argent. Il est vu, en buste de $\frac{3}{4}$ à gauche, la figure, presque de face, longue et mélancolique, les yeux bruns peu ouverts, le nez allongé, les lèvres légèrement contractées, le front découvert coiffé d'une perruque poudrée à un rang de boudins, dont on aperçoit à droite le nœud noir du catogan. Cette toile a subi une retouche par l'adjonction de la croix de St-Louis que M. de Courten ne reçut que le 27 mars 1772. On lit au dos: *Mr Joseph Eugène Adrien de Courten cap(itai)ne du 14 mars 1748, âgé (de) 41 ans, peint par Wyrsch.*

Ce tableau, ainsi que le suivant, appartiennent également à M. Charles-Albert de Courten à Sion. Le *Portrait du capitaine François de Courten*, frère puîné de Joseph Eugène Adrien, est aussi en assez bon état de conservation. Le modèle est représenté en buste légèrement à gauche; la figure, entièrement de face, offre des traits accentués; dans les yeux bruns, aux paupières peu ouvertes, on remarque une faible asymétrie entre celui de droite et celui de gauche. Le nez, aux narines dilatées, est fort, le front un peu bas, les cheveux poudrés roulés en un seul rang de boudins. L'uniforme, semblable à celui de son frère, a été orné, longtemps après l'exécution de la peinture, du ruban rouge et de la croix de St-Louis. La toile porte au revers ces mots: *Mr François de Courten, cap(itai)ne du 15 février 1757, âgé de 35 ans, peint par Wyrsch 1768.*

La troisième toile, représentant l'aîné des fils du lieutenant-colonel Jean-Joseph-Eugène-Antoine de Courten, appartient à Mme Henri Ribordy née Léonie de Courten, à Sion. C'est le *Portrait du capitaine Frédéric de Courten*. Il fait voir, de face, la figure énergique d'un homme aguerri par les fatigues de la vie des camps; les traits maigres et accentués, les yeux bruns sous des sourcils peu arqués, le nez fort, la bouche large. Les cheveux, déjà éclaircis et poudrés, couvrent les tempes en un rang de boudins. Le buste légèrement tourné à droite est recouvert de l'uniforme du régiment de Courten, avec une épaulette d'argent sur l'épaule gauche. Une haute cravate et un petit jabot de batiste émergent de la

¹⁾ C'est-à-dire le portrait équestre du maréchal de camp Pancrace de Courten et celui du capitaine du Fay de Lavallaz, que nous verrons plus loin.

cuirasse, peu visible sous l'uniforme, mais soulignée par un reflet de lumière sur l'acier. Au revers gauche de la tunique, une retouche trop apparente a dissimulé l'un des boutons d'argent sous le ruban rouge de la croix de St-Louis dont le capitaine Frédéric de Courten ne fut décoré que le 25 août 1776. On lit au dos de la toile, de l'écriture de Wyrsh très reconnaissable: *Mr Fridéric(sic) de Courten cap(itai)ne du 1^o gbre 1756, âgé (de) 46 ans 1768.*

Tous les historiographes de Wyrsh se sont plu à reconnaître chez lui, et au plus haut degré, la principale qualité que doit avoir un portraitiste: le souci d'une parfaite ressemblance. Nous en voyons un nouvel exemple dans le *Portrait du capitaine Louis-François Régis de Courten*. Son propriétaire, M. Charles-Albert de Courten, possède également à Sion un autre portrait du même officier, en costume civil; excellente petite peinture sur cuivre d'un artiste resté inconnu, où la ressemblance du modèle est frappante avec celui de Wyrsh. La toile peinte par ce dernier se trouve actuellement dans un état matériel qui ne la met pas en valeur. Cependant on y remarque les mêmes traits fins, la figure jeune et distinguée, les yeux doux légèrement taillés en amande et quelque peu rieurs, comme chez le modèle du panneau en cuivre. A l'inverse de celui-ci, le modèle de Wyrsh est vu de $\frac{3}{4}$ fortement à gauche, le bras droit et l'épaule non apparents, l'épaulette blanche sur l'épaule gauche et, sur le revers blanc de l'uniforme du même côté, la croix de St-Louis suspendue à un large ruban rouge, ajoutée par une retouche. La cuirasse et ses bretelles sont peu visibles, mais l'encolure laisse voir une cravate et un jabot de mousseline blanche. Dans ces deux portraits, qui semblent avoir été peints à peu d'intervalle, le front étroit et découvert s'encadre dans une chevelure légère et poudrée, à un seul rang de boudins. Cette toile a été inhabilement collée sur une feuille de carton; où l'on a reproduit une partie de la notice qui doit se trouver au dos de la toile: *M. Louis de Courten, âgé de 22 ans, Wyrsh 1768, et plus bas: il s'agit de Louis Régis.*

Le *Portrait du capitaine Antoine Ignace Joseph Chrétien de Courten*, de mêmes dimensions que celles du portrait de Louis de Courten, semble faire pendant à celui-ci. Le capitaine Ignace de Courten est vu en buste, très peu de $\frac{3}{4}$ à droite et presque de face, dans l'uniforme des officiers de son régiment. Les deux revers de la tunique, dont celui de gauche porte le ruban rouge et la croix de St-Louis, sont largement ouverts sur la cuirasse; le bras droit, visible seulement de l'épaule au coude, est détaché du corps. Le visage allongé et distingué se tourne de $\frac{3}{4}$ à droite, le nez long et mince, les lèvres fines, les yeux bruns et vifs, sont encadrés par la chevelure poudrée, dont un seul rang de boudins apparent cache l'oreille droite. La toile porte au dos ces mots: *M. Antoine-Ignace de Courten cap(itai)ne du 17 may 1754, âgé (de) 34 ans peint par Wyrsh 1768.* Elle appartient à M. Charles-Albert de Courten à Sion.

La série des portraits d'officiers appartenant à la famille de Courten, peints par Wyrsh dans le Valais, se termine par le *Portrait du capitaine Armand de Courten*. Cette toile (haut. 0.63 cm., larg. 0.52 cm.) appartenait à feu Mme Adèle de Preux, née de Courten; elle est actuellement la propriété de sa fille Mme J. de Sépibus demeurant à Sion. On y lit au verso la notice suivante, écrite par Wyrsh:

M. Pierre Armand de Courten capitaine du 20 juillet 1767, âgé de 41 ans 1768. Cet officier, dont la carrière militaire au service de Piémont puis de France fut des plus mouvementées, n'en porte point la trace sur les traits de son visage vu de face, rond et plein, si ce n'est le sillon de quelques rides aux joues et autour des yeux. Ceux-ci sont bleus et doux, sous des sourcils châtains peu arqués; les narines sont épaisses, la bouche légèrement infléchie sur la commissure gauche des lèvres. Les cheveux poudrés et roulés sur un seul rang de boudins, sont retenus par le ruban noir du catogan, à peine visible sur l'épaule gauche garnie d'une épaulette blanche. Le buste, de $\frac{3}{4}$ à gauche, est recouvert de l'uniforme rouge du régiment, dont le seul revers visible est celui de gauche, de couleur bleu foncé avec liserés et boutons blancs, et ne porte pas de décoration. La cuirasse, dont l'encolure est garnie d'un feston bleu à liseré blanc, laisse voir la cravate et un petit jabot rond, en mousseline plissée. En bas et à gauche de la toile, on semble apercevoir la visière ouverte d'un casque.

* * *

Parmi les tableaux commandés à Wyrsh par le colonel Pancrace de Courten, pour sa galerie de portraits des officiers de son régiment, il en est un certain nombre dont les modèles appartenaient à des familles nobles ou bourgeoises du Valais n'ayant pas de liens de parenté avec ceux des membres de la famille de Courten, que nous venons de signaler. Il n'est pas possible de savoir si ces toiles, qui portent la date de 1768 et une notice de la main de Wyrsh, mais rarement sa signature, furent exécutées par lui dans le Valais ou plus tard durant les premiers mois de son séjour en France. Ce sont les suivantes.

Le Portrait du capitaine Devise est bien traité. Le modèle est vu en buste de face. La figure, également de face, est assez pleine, grâce à la naissance d'un double menton. Les yeux bleus ont un regard calme; le nez est un peu fort. Les cheveux légers et poudrés, relevés sur un front haut, sont roulés en un seul rang de boudins. L'uniforme à revers noirs avec liserés et boutons blancs et une épaulette sur l'épaule gauche, s'ouvre de ce côté plus largement sur la cuirasse dont on aperçoit les bretelles. Le cou est garni d'une cravate terminée par un minuscule jabot de mousseline blanche. La poitrine ne porte aucune décoration. Ce tableau a été attribué, en 1843 dans le partage des biens du général Eugène de Courten, à sa petite-fille Mme Adèle de Preux, née de Courten. Son propriétaire actuel est le fils de cette dame, M. François de Preux, avocat à Sierre. Il porte au dos l'inscription suivante, tracée par Wyrsh: *Mr Pierre Louis Devise capitaine du 3 juillet 1752, âgé de 43 ans 1768*¹⁾.

¹⁾ M. Devise était né en 1725 à Rarogne, en Valais, et non à Bapaume, en France, ainsi que l'indiquent ses états de service. Enseigne de la compagnie de Pancrace de Courten le 8 avril 1747, il fut nommé sous-lieutenant à cette compagnie le 26 septembre de la même année et lieutenant le 23 février 1749. Promu capitaine-lieutenant le 11 mars 1751, il obtint une commission de capitaine dans le régiment de Courten le 30 juillet 1752 (et non le 3 juillet, comme l'indique la notice de son portrait). Nommé capitaine commandant de la compagnie de Lavallaz, dans le même régiment, le 16 septembre 1763, il obtint, le 20 avril 1765, la compagnie de M. Greyloz. Il paraît être décédé en activité de service quelques années après. — Archives du Ministère de la Guerre à Paris, Suisses de Courten, n° 28 f°s 51 et 69.

La valeur artistique du *Portrait du capitaine Kunschen* est inférieure à celle du tableau précédent. Cette toile, qui a beaucoup souffert des injures du temps et qui a besoin d'une restauration, porte au dos la notice suivante: *Mr Antoine Kunechen cap(itai)ne du 20 août 1762, âgé de 40 ans, peint par Wyrsh 1768* ¹⁾. Le modèle est représenté en buste de $\frac{3}{4}$ à gauche. La figure longue et assez maigre est vue de face, les yeux noirs sous des sourcils bruns sont peu ouverts et regardent vers la droite; les cheveux poudrés sont roulés en un seul rang de boudins. L'uniforme, semblable aux précédents, s'ouvre largement sur la cuirasse; le revers droit de la tunique est peu visible; celui de gauche porte la croix de St-Louis suspendue à un large ruban rouge sur une rosace de même couleur. Cette décoration a été ajoutée, par une retouche très apparente; car elle ne fut accordée au capitaine Kunschen que six ans après l'exécution de son portrait.

Le *Portrait du capitaine Deruptet* est traité d'une façon originale et bien personnelle. Il représente un homme accusant plus que l'âge annoncé par la notice au dos de la toile. La figure maigre et osseuse, vue de $\frac{3}{4}$ à gauche presque de face, est sillonnée par des rides profondes. La dureté des traits est accentuée par des yeux bruns sous des sourcils noirs et épais prolongés, à la hauteur des paupières, par une patte d'oie très apparente. Les lèvres resserrées trahissent l'absence de dentition. Cette physionomie expressive, bien étudiée par le peintre, dénote la fermeté du caractère de ce vieux brave. Le buste, un peu plus allongé et plus de profil que celui des modèles précédents, porte le même costume, avec la croix de St-Louis ajoutée par une retouche. Les revers noirs de la tunique sont largement ouverts et laissent voir la cuirasse, sans bretelles. La taille est serrée dans une écharpe blanche, à peine visible ²⁾. Cette intéressante peinture (0.62 cm. de haut sur 0.54 cm. de large) porte au dos les mots: *Mr J(ean) Baptiste Armand Deruptet cap(itai)ne du 5 juillet 1761, âgé de 54 ans 1768*. Elle appartient à M. le comte Louis de Courten, demeurant à Nancy, et à Mlle Justine de Courten sa sœur, elle orne leur maison familiale à Sierre.

¹⁾ Né à Sion en 1728, Antoine Kunschen entra dans le régiment de Courten comme enseigne à la compagnie Ambuel le 25 mars 1749, sous-lieutenant le 1^{er} décembre 1753 et lieutenant le 28 octobre 1761, il passa deuxième aide-major le 14 août 1762. Il obtint, le 11 août 1764, une commission pour tenir rang de capitaine et en reçut le brevet le 20 avril 1766. Il fut décoré de la croix de St-Louis le 27 mars 1774. — Archives du Ministère de la Guerre. Suisses de Courten, n^o 28 folio 9 et n^o 29 folio 66.

Ce tableau appartenait à Mme Ribordy, née Julie de Courten, qui l'a transmis, lors de son décès, à son fils d'un premier lit, M. Henri Vuilloud, demeurant à Sion.

²⁾ Né à Monthey en 1714, Jean-Baptiste Armand Deruptet fut pendant cinq ans cadet au régiment de Courten. Promu enseigne le 25 septembre 1735, sous-lieutenant le 5 mars 1744, lieutenant à la compagnie de Meyer le 16 mai de la même année et capitaine-lieutenant le 21 septembre 1754, il fut décoré de l'Ordre de St-Louis le 5 juin 1755. M. Deruptet reçut une commission pour tenir rang de capitaine le 5 juillet 1761 et fut nommé capitaine en pied le 16 septembre 1763. Le 19 juillet 1767 il obtint une compagnie de grenadiers et passa, le 11 mai 1769, à celle des fusilliers. — Archives du Ministère de la Guerre, n^o 27 folio 198 et n^o 28 folio 123.

Le *Portrait du capitaine Monney*¹⁾, qui appartient aux mêmes personnes, fait pendant à celui que nous venons de décrire; mais avec une différence très marquée dans la physionomie de ces deux officiers, protraiturés à peu près au même âge. La figure grasse et pleine, avec un double menton, légèrement tournée vers la droite, de M. Monney, est sillonnée de rides au front entre les sourcils, à la patte d'oie, autour des paupières lourdes, et depuis les narines jusqu'à la commissure des lèvres. Les cheveux poudrés et roulés en un seul rang de boudins, dissimulent presque complètement les oreilles. Le buste, fortement de $\frac{3}{4}$ à gauche, est recouvert de l'uniforme du régiment de Courten avec la croix de St-Louis sur le revers gauche bleu-foncé, cravate et jabot de mousseline et épaulette. La cuirasse est peu visible à cause de l'embonpoint du modèle. Cette toile, sobrement restaurée en 1921, porte au dos la note suivante: *Mr Joseph Monney cap(itai)ne de grenadiers du 9 septembre 1767, âgé de 58 ans, 1768 peint par Wyrsh.*

Le *capitaine de Quartery* appartenait à une famille valaisanne éteinte dans celle de Stockalper. Son *portrait*, daté également de 1768, le représente en buste de $\frac{3}{4}$ à gauche. Le visage fin et régulier, légèrement de $\frac{3}{4}$ à droite, est empreint d'élégance et d'une distinction naturelle. Les yeux et les sourcils bruns, le nez mince, les lèvres arquées et le menton quelque peu prognathe, sont surmontés d'une chevelure blonde, poudrée, à un rang de boudins. L'uniforme, qui recouvre le buste ne porte aucune décoration. L'encolure de la cuirasse est garnie, sous la cravate et un petit jabot de linon blanc, d'une étroite collerette en velours bleu festonnée d'un galon blanc. Un an après avoir posé devant le chevalet de Wyrsh, M. de Quartery revint semestrier à St-Maurice; il y mourut prématurément le 13 novembre 1769²⁾. La toile (0.645 de haut sur 0.523 de large) porte au verso ces lignes: *Mr François Joseph Emmanuel (sic) de Quartery cap(itai)ne du 28 avril 1763, âgé (de) 36 ans 1768*, dans lesquelles on reconnaît l'écriture et l'orthographe de Wyrsh. Elle est la propriété de M. Pierre de Preux, avocat et notaire à Sierre.

Le *Portrait du capitaine Perrig* paraît d'une facture moins ferme que celle des portraits précédents. La figure, dont les traits n'ont pas une régularité parfaite, est vue de face, le regard un peu vague dirigé vers la droite. Les cheveux

¹⁾ Joseph Monney naquit à Monthey en 1711, s'engagea comme simple soldat dans le régiment de Courten à l'âge de 19 ans et servit, pendant 14 ans en cette qualité, puis comme sergent, dans la compagnie d'Ambuel. Nommé lieutenant de cette compagnie le 16 mai 1744, il devint capitaine-lieutenant le 28 octobre 1761 et reçut la croix de St-Louis le 19 mars 1763. A la nouvelle formation du régiment de Courten, le 16 septembre 1763, M. Monney passa comme lieutenant de grenadiers à la compagnie Perrig et reçut une commission de capitaine le 9 septembre 1767. Il se retira dans le Valais le 1^o janvier 1770 avec une retraite de 1200 livres. — Archives du Ministère de la Guerre à Paris, n^o 35 folio 11.

²⁾ Né à St-Maurice-en-Valais en 1732, Joseph François Emmanuel de Quartery entra au service de France comme enseigne dans le régiment des Gardes suisses, le 13 mai 1760. Le 28 août 1763, il obtint une compagnie dans le régiment de Courten et prit rang de capitaine à compter de ce jour. Cette rapide et brillante carrière fut interrompue six ans plus tard, sans que M. de Quartery ait pu obtenir la croix de l'Ordre militaire de St-Louis. — Archives du Ministère de la Guerre, n^o 30 folio 123.

relevés sur le front haut, sont roulés légèrement sur les tempes. Malgré la prééminence du menton, l'ensemble de la physionomie indique la douceur du caractère. L'uniforme, couvrant le buste de face, porte sur le revers gauche le ruban rouge et la croix de St-Louis. Cette toile, restaurée par M. Joseph Morand, appartient à M. Charles-Albert Perrig, inspecteur des forêts à Martigny. Elle porte au dos, de la main de Wyrsh, l'inscription suivante: *Mr François Perrig capitaine du 16^{bre} 1763, âgé (de) 45 ans 1768*¹⁾.

M. de Kalbermatten, inspecteur des forêts à Bex, allié de la famille de Courten, possède le *Portrait du capitaine de Nucé*, peint à la même époque. Cette toile (haut. 0.80 cm., larg. 0.64 cm.) représente le modèle en buste allongé de $\frac{3}{4}$ à gauche, dans l'uniforme des officiers du régiment de Courten. La figure grasse et joufflue, presque de face, est encadrée par une chevelure poudrée relevée sur le front et à un seul rang de boudins. Le verso de la toile porte l'inscription suivante, qui a été repeinte: *Mr de Nucé officier au régiment suisse de Courten, âgé de 35 ans 1768*²⁾.

Contrairement à ce que nous avons constaté dans le tableau précédent, la figure du modèle, dans le *Portrait du capitaine Brunat*, est allongée et mince, le front haut et étroit sous les cheveux poudrés, relevés en un rang de boudins et réunis sur le dos par le ruban noir du catogan. Le nez long, les lèvres serrées, les yeux noirs surmontés de sourcils très bruns, donnent à la physionomie une allure austère. On remarque, dans la prunelle de l'œil gauche un léger strabisme. Le buste de $\frac{3}{4}$ à gauche est recouvert d'une cuirasse avec un petit jabot, sous l'uniforme du régiment de Courten à épaulette d'argent. Le revers est orné d'un nœud, en forme de rosace, supportant la croix du Mérite Militaire. Cette décoration était réservée aux officiers appartenant à la religion protestante, par équivalence avec la croix de St-Louis attribuée aux seuls officiers catholiques³⁾.

¹⁾ François Joseph Etienne, fils de Bartholomé Perrig, gouverneur de Manthey, naquit à Brigue en 1723. Nommé sous-lieutenant dans le régiment de Courten le 29 mai 1744, il fut promu lieutenant le 4 décembre de la même année. Il devint capitaine commandant le 29 juillet 1751 et reçut la croix de St-Louis le 23 mars 1762. A la nouvelle formation du régiment de Courten, le 16 septembre 1763, François Perrig obtint la deuxième compagnie de grenadiers, qui fut échangée le 20 avril 1766 contre celle de fusiliers. Il se retira dans le Valais le 1^{er} janvier 1770 avec une pension de 1800 livres. Bientôt après M. Perrig fut nommé notaire et grand châtelain de Brigue, où il mourut sans alliance. — Archives du Ministère de la Guerre, n° 33 folio 75, et papiers de famille.

²⁾ La famille de Nucé ou de Noyer fut anoblie par l'empereur Joseph II. Gaspard Benjamin de Nucé naquit à Vouvry (Bas-Valais) le 31 mars 1733 et prit du service en France le 27 août 1756 comme enseigne de la compagnie de Joseph Eugène de Courten. Le 1^{er} novembre suivant, il fut nommé sous-lieutenant, puis lieutenant de la compagnie Lieutenance-colonelle de Verra le 20 novembre 1764. Promu capitaine le 11 mai 1769, il reçut la croix de St-Louis en 1782. M. de Nucé épousa, par contrat du 28 octobre 1771, Marie Barbe, fille de feu François Amédée de Tornery, dont il eut deux enfants: Pierre François-Xavier Benjamin né le 11 août 1774, et Marie Antoinette née le 29 août 1780. — Archives du Ministère de la Guerre à Paris, n° 33 folio 93. — Papiers de famille de Mlle de Nucé à Sion.

³⁾ Haut. 0.65 cm., larg. 0.53 cm. — Toile.

Auguste, fils de Gabriel Brunat et de Judith de Frey de Payerne, naquit en 1732. Il prit part à la Guerre de Sept-Ans (1756 à 1763) dans l'armée du Bas-Rhin où il obtint le brevet de capitaine-

Une dernière toile peinte par Wyrsh dans le Valais, pour la galerie du colonel Pancrace de Courten avait été attribuée en partage à M. Adolphe de Courten, qui en aurait fait cadeau à l'un des descendants du modèle. Nous ignorons ce qu'est devenu ce *Portrait du capitaine Joris* ¹⁾. Mme Vve Henry de Torrenté, à Sion, en possède une copie par un artiste inconnu. Ce tableau a les mêmes dimensions que les précédents et représente le modèle en buste, dans une pose analogue à celle des portraits que nous venons d'étudier.

La hâte avec laquelle Wyrsh peignit ces toiles s'explique par son désir de s'installer le plus tôt possible à Besançon, afin d'y réaliser son projet de fondation d'une Ecole de peinture.

Les portraits exécutés par le peintre unterwaldois, dans la capitale de la Franche-Comté, à la demande du colonel de Courten et d'autres officiers de son régiment présentent, presque tous, un intérêt documentaire et une valeur artistique supérieurs à ceux qui précèdent. On sait que dès son installation dans la maison Baratte à Besançon, à la fin de l'automne 1768 ²⁾, Wyrsh se mit à l'ouvrage afin de satisfaire aux commandes qu'il avait reçues de son illustre compatriote. Il prit soin d'inscrire au dos de certaines de ses toiles, la date et le lieu où il les avait peintes. Le grand *Portrait du capitaine de Lapierre* porte, en effet, cette notice écrite de sa main: *M. Etienne Louis de Macognin Delapierre capitaine au régiment suisse de Courten, âgé de 38 ans, peint par Wyrsh du canton d'Unterwalden le 9 décembre 1768 à Besançon* ³⁾.

Ce beau tableau orne actuellement l'un des salons d'une superbe demeure construite par la famille de Lapierre, à St-Maurice-du-Valais, dans le style de la Renaissance italienne. Il voisine avec d'élégants trumeaux de portes et des panneaux de boiserie, de l'époque Louis XV., dont les toiles représentent de charmantes bergeries de l'Ecole de Boucher.

lieutenant. Après le siège de Cassel, il fit encore quatre campagnes dans le Hanovre. Le capitaine Brunat prit son congé en mars 1774 et se retira à Vevey, où il épousa, le 14 août 1775, Elisabeth, fille de François Emmanuel Roussatier, juge à Vevey.

Au dos de la toile, qui appartient à M. Jean Brunat demeurant à Nant, commune de Cortier-sur-Vevey, on lit ces mots: *M. Auguste Brunat capitaine du 11 may 1762, âgé de 36 ans 1768, qui paraissent être de la main de Wyrsh, puis les suivants, d'une écriture moderne: chevalier du mérite militaire le 12 août 1773, mort à Vevey le 10 novembre 1782. Ce portrait fut envoyé de Sierre le 2 décembre 1782 par le colonel (Pancrace) de Courten à la veuve du capitaine Brunat.*

¹⁾ François Joris, né à Orsières (Bas-Valais) en 1717, entra le 20 janvier 1745, comme enseigne, dans une compagnie du régiment de Diesbach qui fut versée dans le régiment de Courten. Nommé lieutenant le 2 août suivant et capitaine le 28 novembre 1746, il reçut une commission de capitaine le 12 septembre 1760. Enfin il en obtint le brevet le 1^{er} septembre 1763. Le 19 mars de la même année, il avait été nommé chevalier de l'Ordre de St-Louis. Il prit sa retraite au mois de janvier 1786. — Archives du Ministère de la Guerre, n° 33 folio 105.

²⁾ G. BLONDEAU. *Wyrsh à Besançon; la date de son arrivée, ses premiers tableaux comtois. Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs* 1928.

³⁾ Haut. 0.935 mm., larg. 0.730 mm. — Toile dans un ravissement cadre de l'époque Louis XV, en bois doré et sculpté aux quatre coins et sur les côtés d'élégants rinceaux de style rococo. — Inédit. Ce tableau, qui a été restauré avec talent et prudence par M. Joseph Morand à Martigny appartient actuellement à Mme Verra de Lapierre.

Le capitaine Macognin de Lapière est représenté à mi-jambes de $\frac{3}{4}$ à gauche dans l'uniforme du régiment de Courten à revers de velours bleu foncé lisérés blancs, dont les détails sont soigneusement traités. Le visage, légèrement de $\frac{3}{4}$ à droite, avec des yeux et des sourcils bruns est distingué, sans aucune morgue; les cheveux poudrés sont relevés, sur les oreilles, par un rang de boudins et réunis par derrière en catogan au moyen d'un ruban noir flottant.

Il porte une cuirasse dont l'emmanchure et l'encolure sont garnies d'un feston d'étoffe bleue plissée et gansée de blanc. Le cou est entouré d'une cravate avec un petit jabot de linon. Le bras gauche, seul visible, porte une épaulette d'argent et, au bord du revers, une manchette de mousseline plissée. La main, d'un dessin parfait, désigne de l'index la scène de gauche à l'arrière-plan. Un vaste manteau de drap rouge, doublé de soie damassée, enveloppe l'épaule droite et le bras, ne laissant voir que la main garnie également d'une manchette de mousseline et placée sur un casque, à gauche au premier plan, dont la visière est relevée sous un panache de plumes blanches. Sur l'un des plis du manteau et du côté gauche de la cuirasse retenue par deux bretelles gansées de blanc, est fixée la croix de St-Louis. La taille est serrée dans les plis d'une grande écharpe de soie blanche nouée sur la garde dorée d'une épée. L'arrière-plan représente, sur la gauche du tableau, un camp dont les tentes sont gardées par des sentinelles sous l'uniforme du régiment de Courten, portant le fusil au bras gauche. A droite du même plan, on aperçoit les arbres d'une forêt. L'ensemble de la composition, bien équilibrée, produit un excellent effet décoratif ¹⁾.

Ce tableau servit à Wyrsh pour peindre une *Réplique en buste du portrait du capitaine de Lapière*, exécutée également à Besançon et destinée à la galerie du colonel Pancrace de Courten. La figure est exactement la même dans les deux portraits; mais, dans la réplique, le modèle porte sur la cuirasse l'uniforme à revers bleu foncé du régiment de Courten, avec boutons, épaulette et lisérés blancs, mais sans manteau. Sur le revers de gauche est épinglé un ruban de moire rouge avec une cocarde supportant la croix de St-Louis ²⁾.

¹⁾ Etienne Louis Macognin de Lapière naquit à St-Maurice en 1731 et entra au régiment de Courten, le 8 octobre 1744, comme enseigne de la compagnie de Lavallaz. Promu sous-lieutenant le 4 décembre suivant, il passa en la même qualité dans la compagnie Colonelle le 2 août 1745 et devint capitaine-lieutenant le 20 avril 1749. Le 1^{er} avril 1759, il reçut une commission de capitaine pour commander la compagnie Colonelle, et la croix de St-Louis le 23 mars 1762. Il obtint la demi-compagnie d'Herman le 1^{er} septembre 1763. Aune date qui ne nous est pas connue, M. de Lapière se retira dans le Valais avec une pension de 1800 livres accordée par le roi. — Archives du Ministère de la Guerre à Paris. Suisses de Courten, Etat-Major, nos 28 folio 99 et 29 folio 50.

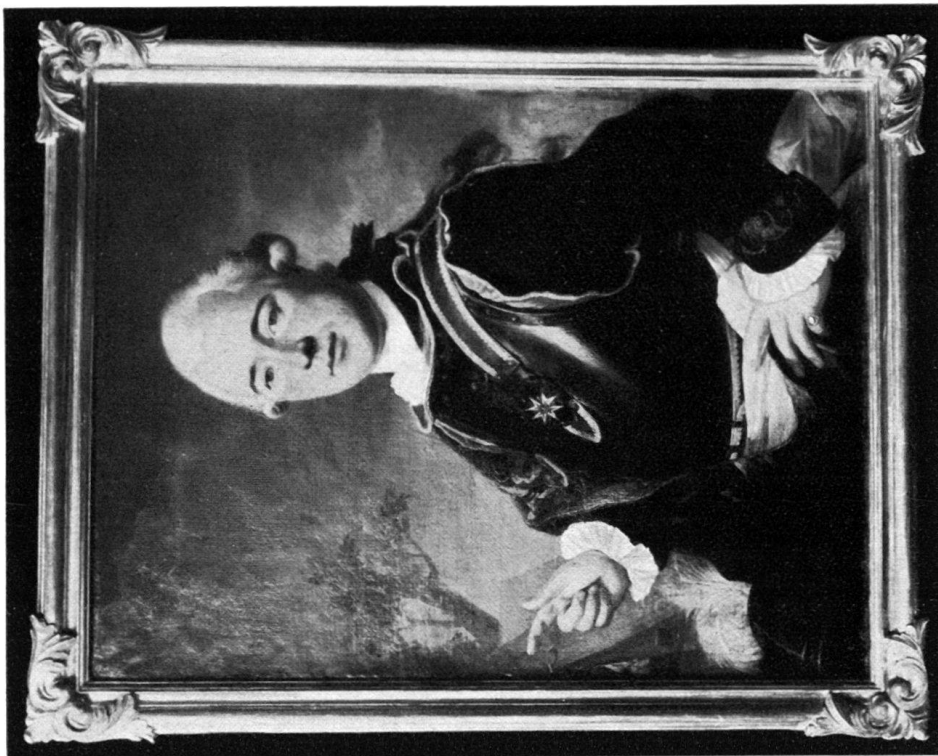
²⁾ Haut. 0.63 cm., larg. 0.54 cm. — Toile. Inédit.

Ce tableau, qui appartient à M. le comte Louis de Courten et à sa sœur Mlle Justine de Courten, se trouve dans la maison de ceux-ci à Sierre.

(a suivre)



Le Capitaine Macognin de la Pierre 1768.



Le major Elie de Courten.

Melchior Wyrsh. Portraits d'officiers Valaisans.